

Innover à la campagne : les nominés 2023 au prix spécial Parc sont...



La participation de la Fédération des Parcs dans le concours « Innover à la Campagne – J’entreprends là où j’ai envie de vivre » se distingue par un prix spécial Parc. Ce prix répond à des critères spécifiques qui résultent des objectifs prioritaires des Parcs. Ces critères peuvent répondre à la valorisation d’une ressource locale, la capacité de développement sur le long terme, le soutien par l’environnement institutionnel local, le respect de la notion de développement durable et solidaire, la réponse à une problématique du territoire et le lien fait entre urbain et rural.

Les trois nominés au prix Parcs 2023 sont invités les 26 et 27 octobre au Pont du Gard pour participer à la remise des prix du concours où sera annoncé le lauréat.

Les nominés au prix Parc 2023 sont...

- **L’Institut Natura e Teoria en Pirenèus**, fondé en 2019 dans le Parc des Pyrénées ariégeoises, se présente comme un laboratoire d’écologie associative en milieu rural destiné à produire de la recherche scientifique. Son point fort : proposer une alternative au modèle classique aux centres de recherche publique basée sur un modèle économique associant des scientifiques en écologie (équilibre entre recherche appliquée et fondamentale) et des partenariats avec des centres urbains, dans un souci de vulgarisation vers le grand public.
- **Dégustonfoin**, fondé en 2019 dans le Parc Normandie Maine, sublime le foin pour faire découvrir aux épicuriens les saveurs et senteurs de l’été normand. Le point fort de sa candidature est de s’inscrire dans une démarche de diversification agricole bio à travers le développement d’une activité valorisant une ressource locale en filière courte, le foin, en partenariat avec un ESAT.
- **Vél’Ofil**, fondé en 2020 dans le parc du Vexin français, articule son activité sur l’écotourisme à vélo électrique, qui a permis de transformer une ancienne gare en un tiers-lieux consacré au vélo avec un accueil de coworking et une petite restauration. Le point fort de cette candidature est de proposer une alternative à la découverte en voiture des patrimoines, en liant des partenariats forts avec les acteurs des territoires.

De plus, deux autres entreprises qui seront auditionnées pour le grand prix “Innover à la campagne » sont également installées dans un Parc (Les cressonnières des Champs des Possibles et Mamette Laine), soit au total 5 entreprises réparties dans 11 Parcs sont représentées dans les nominés au prix, toute catégories confondues.

Le prix spécial Parc depuis ses débuts

Depuis la création du concours en 2018, le prix Parc rencontre un engouement grandissant avec chaque année, plus d’une vingtaine de territoire de Parcs représentés. On y retrouve de nombreux secteurs d’activités : informatique, santé/bien-être, formation et ressources humaines, culture, transport, énergie, agriculture et alimentaire, artisanat...

L’analyse des candidatures démontre que si les motivations des entrepreneurs à développer leur projet économique en milieu rural sont toujours liées à un projet personnel et familial, en termes de qualité de

vie, bon nombre d'entrepreneurs voient aussi dans les territoires des opportunités de développement insoupçonnées.

De nombreuses entreprises répondent à une problématique du territoire ou à des besoins spécifiques de ses habitants. Bien souvent, les projets présentent un caractère « collectif » et sont développés en lien avec les acteurs locaux afin de s'ancrer directement dans le territoire.

L'attache aux enjeux de développement durable et solidaire de ces entreprises est également un point d'attention particulier puisque toutes s'engagent, selon leur activité, dans des démarches bio, d'économie circulaire, de RSE ou de forte prise en compte des enjeux sociaux, tels que le dépassement du handicap ou l'insertion par le travail.

Chacune de ces entreprises conçoit l'innovation de différentes manières et fait preuve de créativité pour la distiller à différentes échelles. Ainsi, les concepts innovants peuvent être directement liés au produit ou service et à son usage, mais aussi à la gestion de l'entreprise, aux procédés de production, aux procédés technologiques ou encore au modèle d'affaire développé.

Le prix « Innover à la campagne - J'entreprends là où j'ai envie de vivre » est ainsi un merveilleux miroir de l'attractivité des territoires et des plus belles innovations portées dans les Parcs naturels régionaux.

Repères

Repères

La Fédération des Parcs est partenaire du concours « Innover à la Campagne - J'entreprends là où j'ai envie de vivre », depuis sa création en 2018. Ce prix vise à mettre en lumière les entrepreneurs qui revitalisent les territoires en y développant leur activité. Le concours a été initié par le groupe Milan presse, l'incubateur privé « Better Life factory », Initiative France et le magazine Capital. Il permet d'illustrer que l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes.

Liens utiles

[Le site web du concours](#)